

## éditorial



« Ce matin 300 moutons ont été euthanasiés (!) pour cause de fièvre aphteuse, 2 cas d'ESB révélés, 200 MF d'aide aux éleveurs décidé ». A partir de ces données nous devons deviner en quoi la fièvre est dangereuse, si ces cas sont significatifs, et à quelle réalité financière correspond ce montant. Il s'agit, nous dit-on, d'une information...

Or lorsque les entreprises se limitaient à indiquer leur tonnage de déchets, et les collectivités le nombre d'incinérateurs, chacun s'accordait à dire que ni les unes ni les autres ne savaient répondre aux demandes d'information des citoyens. À juste raison, car l'information se construit certes à partir d'une donnée, chiffrée ou non, mais obligatoirement accompagnée d'explications sur la donnée elle-même et sa mise en perspective. Elle doit permettre ainsi la formation d'une opinion qui autorise la décision et donc l'action. Les entreprises et les collectivités l'ont compris. Apparemment pas les médias qui confondent communication événementielle, destinée à faire naître une émotion et forgeant ainsi une société de la réaction, et information, ouvrant à la réflexion donc à l'intelligence, motrice de progrès.

Pour une fois, les médias seraient-ils en retard sur la société ?

Alex Receveau,  
président de l'Association Orée

## A la une

### Mobilisation accrue pour la qualité environnementale des zones d'activités

*Les collectivités gérant des zones d'activités sur leur territoire et les entreprises qui y sont implantées sont de plus en plus sensibles à la qualité environnementale de ces espaces. Le besoin d'information croissant, exprimé dans l'augmentation de questions sur le sujet, prouve cette volonté de tendre vers une certaine qualité environnementale...*



Parc d'activités du Chenot à Beignon (Morbihan).

#### ■ Le besoin de méthodologie

On constate aujourd'hui une dynamique territoriale et une multiplication des initiatives en matière de qualité environnementale et de services sur les zones d'activités. Cependant, les porteurs de projet n'ont pas tous la même approche d'une telle mise en oeuvre. Certains manquent même de méthodologie et d'appui. L'Association Orée, fortement sollicitée dans ce domaine, continue à développer sa réflexion sur le sujet. Elle favorise notamment l'échange d'expériences à travers le **groupe de travail Gestion collective de l'environnement sur les zones d'activités**.

#### ■ Une aide à la mise en place

Composé d'adhérents et de tous les acteurs concernés, ce groupe de travail doit concevoir d'ici la fin de l'année un outil pratique, tentant de répondre à ce manque de méthodologie. Le **Guide de mise en place d'une démarche de management environnemental sur les espaces d'accueil d'activités** est réalisé avec le soutien du MATE, de l'ADEME, de la

Fédération des PNR, de la DATAR, de la CDC, sans oublier la participation de l'ACFCI, de la CRCI Bretagne, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, du CNER et de deux gestionnaires de zones d'activités (SECOIA et PIPA).

#### ■ La recherche d'expériences

Toujours à la recherche d'expériences à partager, Orée souhaite rassembler des exemples de démarches initiées ou en projet (programme de requalification, rédaction de charte environnementale, gestion collective, mise en place d'un système de management environnemental ou toute action ponctuelle d'amélioration de l'environnement ou des services) et les valoriser auprès du réseau. Les collectivités ou les regroupements d'entreprise souhaitant nous faire connaître leurs actions peuvent prendre contact avec **Stéphanie Raulet**, chef de projet « zones d'activités ». Une fiche signalétique vous sera communiquée et nous permettra d'analyser votre expérience. Les fiches les plus innovantes seront mises en ligne sur le site [www.oree.org](http://www.oree.org).

## Les rendez-vous de l'Association Orée

### INTERVENTIONS PUBLIQUES

■ Mercredi 13 juin à Orléans : « **Entreprises et environnement : appliquer la loi - Anticiper la demande sociale** », colloque organisé par Orléans Technopole et Lexmark. Atelier **management environnemental, ISO** animé par Jacques Salamiou, vice-président de l'AFITE et Philippe Marzolf. ☎ 02 38 69 80 98  
 ojouin@tech-orleans.fr  
 www.tech-orleans.fr

■ Mardi 19 juin à Lyon : « **Envirorisk - 1er forum européen du management de l'environnement & de l'hygiène/sécurité** », colloque organisé par dpe. Alex Receveau présidera une conférence. ☎ 04 72 98 26 70  
 info@envirorisk-forum.com  
 www.envirorisk-forum.com

■ Jeudi 21 juin à Angers : « **Aménagement et déplacements** », table ronde organisée par l'ADEME Pays de la Loire. Participation de Philippe Marzolf sur **l'approche zones d'activités**. ☎ 02 40 35 68 00

■ Mercredi 27 et jeudi 28 juin à Agen : « **6<sup>es</sup> Assises nationales des déchets ménagers et assimilés** », organisées par le Réseau IDEAL. Intervention de Philippe Marzolf sur **l'incitation au regroupement d'entreprises pour une gestion collective de l'environnement**. ☎ 01 45 15 09 09  
 r.platel@reseau-ideal.asso.fr

### PROCHAINS GROUPES DE TRAVAIL

**Risques environnementaux**  
 (en partenariat avec l'AMRAE)  
 ■ Mardi 24 avril à 14 h 30 (à LVMH)

**Gestion collective et ZA**  
 ■ Jeudi 3 mai à 9 h 30

**Transport de marchandises**  
 (en partenariat avec le Comité 21)  
 ■ Mardi 15 mai à 14 h 30

### Déplacements domicile/entreprise favorisés à Grenoble

STMicroelectronics met en place un Plan de déplacements d'entreprise (PDE) sur son site de Grenoble. 60 % du personnel de cette entreprise réside dans l'agglomération grenobloise, ce plan s'articule donc autour de 4 axes : transports publics, transports « verts », services de proximité et liaisons intersites. STMicroelectronics a notamment mis en place une navette gratuite d'une capacité de transport de 300 personnes par jour. Afin de favoriser l'utilisation du vélo, un parc de stationnement a également été réalisé. Une aide financière, à hauteur de 80 % du surcoût engagé, est accordée aux salariés pour l'acquisition d'un véhicule propre. Par ailleurs, l'entreprise prend en charge 80 % des abonnements (train, car, bus) des employés et évalue le coût de l'ensemble du dispositif à 600 KF. L'objectif fixé est d'atteindre 20 à 50 % des déplacements assurés par des modes de transports alternatifs.

• **Contact :** Ludovic Tchoulfian, STMicroelectronics Grenoble.  
 ☎ 04 76 58 52 82  
 ludovic.tchoulfian@st.com

### À la recherche du dioxyde de chlore dans l'eau potable

ATOFINA vient de développer et de breveter une méthode colorimétrique simple à l'amarante qui permet de connaître avec une grande précision le taux de dioxyde de chlore dans l'eau potable. Elle se distingue des autres par une grande sélectivité, une limite de détection très faible, une grande précision et fiabilité pour les mesures réalisées sur les sites de prélèvement. L'entreprise a cédé une licence du brevet à

2 sociétés de renom qui vont commercialiser en Europe les réactifs et les équipements pour l'application industrielle de cette méthode.

• **Contact :** Anne Hélouis, ATOFINA - Relations Presse ☎ 01 49 00 83 72  
 anne.helouis@mich.elf-atochem.fr

### Traitement et recyclage des piles usagées des distributeurs SARP Industries/Onyx

SARP Industries/Onyx a signé un accord avec les groupes Casino et Cora pour le traitement et le recyclage des piles et accumulateurs usagés sur le territoire français. A court terme, ce marché devrait atteindre 400 tonnes par an. Aujourd'hui, tous les distributeurs se trouvent dans l'obligation d'offrir à leurs clients une solution de reprise des piles usagées. En effet depuis janvier, en vertu du décret de mai 1999, les distributeurs, fabricants et utilisateurs de piles sont tenus de reprendre ou faire reprendre ces piles et de procéder ou faire procéder aux opérations de collecte, valorisation ou élimination. Il s'agit d'une extension de la mesure qui ne concernait jusqu'alors que les piles contenant des matières dangereuses et les petites batteries. Chaque année 720 millions de piles, soit environ 26 500 tonnes, sont consommées en France...

• **Contact :** Gwénaëlle Gautier, SARP Industries/Onyx ☎ 01 34 97 25 47  
 ggautier@sarpindustries.fr

### Engagement reconnu d'une PMI, professionnelle du marquage

PROSIGN a été nommée par l'Union des industries chimiques (UIC) en décembre pour concourir au 1er prix de l'engagement de progrès. Cette nomination récompense

## À lire

(Ouvrages consultables à Orée)

### « Le manuel du management environnemental »

Éd. SAP - De Michel Jonquères - ☎ 04 76 43 28 64 - 240 p. - 310 F TTC.

Mise en œuvre d'un SME basée sur une lecture très opérationnelle de la norme ISO 14001.

### « Guide de l'environnement à l'usage des citoyens et des collectivités territoriales » - 2e édition 2000 avec CD-ROM

Éd. Frison-Roche - De Anne Bourgoïn-Bareilles - ☎ 01 40 46 94 91 - 468 p. - 180 F TTC.

Trame et repères pour structurer les connaissances environnementales des citoyens et des collectivités.

### « Qualité de l'air et milieux de vie »

Actes - De l'Association française des ingénieurs écologues - ☎ 01 53 91 06 15 - 100 p. - 190 F TTC.

Compte-rendu de la session de formation continue organisée en juin dernier à Dunkerque.

ses actions entreprises pour améliorer ses performances en matière de sécurité et de sauvegarde de l'environnement. Après s'être dotée d'un directeur qualité, sécurité et environnement, et avoir obtenu le 2nd prix Ecoproduct 2000 pour sa peinture « à l'eau » TYPHON, la société continue à se distinguer par ses actions innovantes visant à faire progresser sa profession toute entière.

• **Contact :** Emmanuel Berthet,  
PROSIGN ☎ 01 47 86 51 50  
e.berthet@prosign.fr

### Des zones d'activités de qualité en Bretagne

Le Conseil régional, les 4 Conseils généraux et les CCI de Bretagne, ainsi que l'Europe, ont engagé depuis 2 ans l'opération Bretagne Qualiparc, coordonnée par la CRCI de Bretagne. Mise en œuvre sur plusieurs zones d'activités, elle fédère les différents acteurs (entreprises, collectivités, aménageurs, C(R)CI...) autour d'une démarche collective visant à valoriser ces zones en terme de qualité environnementale, de fonctionnement, d'attractivité et de compétitivité. Animation, diagnostic, concertation, assistance... Un véritable accompagnement sur le terrain.

• **Contact :** Michel Sorel, CRCI  
Bretagne ☎ 02 99 25 41 41  
michel.sorel@bretagne.cci.fr

• **Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro. Le téléphone de la SEMAPA est : 01 44 06 20 00.**

## L'expérience Orée au service des québécois

*Fortement intéressé par le fonctionnement de l'Association, Environnement Canada a une nouvelle fois invité Orée à Montréal dans le cadre du salon AMERICANA 2001 - Salon des technologies environnementales des Amériques. Une première rencontre avec ce ministère avait en 1999 ouvert les voies d'un partenariat basé sur l'échange d'expériences...*

L'immensité du territoire canadien et l'absence de réglementation stricte ne favorisent pas la prise en compte de l'environnement par les entreprises. Pour remédier à cet état de fait, le gouvernement canadien cherche à sensibiliser les entreprises sur la nécessité d'intégrer la dimension environnementale dans leur gestion.

Dans ce contexte, l'engagement des grandes entreprises membres Orée, et leur implication pour aider les PME-PMI, a suscité un réel intérêt. Si bien que Environnement Canada souhaite s'inspirer de cet exemple pour mener à bien sa mission.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la participation de Philippe Marzolf au salon AMERICANA, organisé par Réseau Environnement. Destinées à un public composé d'institutionnels et d'entreprises, ses interventions et ses multiples rendez-

vous ont donc porté sur la présentation de la structure et de ses outils.

Le partenariat mis en place se décline en deux volets. Tout d'abord, l'adaptation des outils Orée avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, lieu privilégié de concertation en matière de gestion des ressources humaines en environnement. Puis, avec Environnement Canada, l'incitation des fournisseurs des entreprises membres implantées au Québec à participer à des opérations collectives. Le tout permettant de participer à Enviro Club, outil d'accompagnement des entreprises développant un projet de réduction des impacts environnementaux financé par Environnement Canada.

Dans la mesure de ses possibilités, Orée suivra l'évolution de ces initiatives pour enclencher un processus de gestion environnementale...

## Agenda

### ■ Du lundi 14 au mercredi 16 mai à Lyon : NOVATECH 2001 - 4<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT.

Organisée par le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE).

Renseignements au 04 72 43 83 68. [graie@urgc-hu.insa-lyon.fr](mailto:graie@urgc-hu.insa-lyon.fr)

### ■ Mardi 5 juin : JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT.

Organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Renseignements au 01 44 37 14 50. [www.unep.fr/org](http://www.unep.fr/org)

## Éco-échos

### VENDREDI 1ER JUIN AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA ROCHELLE : RENCONTRE INTERNATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

**La mission environnement des Chambres de commerce et d'industrie de Charente-Maritime organise une rencontre intitulée *Quelle place pour l'environnement dans les zones portuaires et industrielles ?***

Directeurs et correspondants environnement des ports, industriels et gestionnaires de zones d'activités, responsables de projets européens, membres de la Commission européenne exposeront leurs expériences sur les thèmes suivants : Démarche environnementale dans une zone portuaire : comment coordonner les actions à mettre en œuvre ? Démarche environnementale dans une zone industrielle : comment

une initiative globale peut servir à chaque entreprise ? Zones d'activités industrielles ou portuaires et zones Natura 2000 : quelle marge de négociation dans l'élaboration des modalités de gestion ? La prise en compte du développement industriel dans le cadre de Natura 2000. Les soutiens financiers de l'Europe sur les projets environnementaux. **Orée soutient cet événement. Philippe Marzolf animera d'ailleurs la table ronde sur la démarche environnementale dans une zone portuaire.**

**Contact :** Jérôme Léchelle, CCI de La Rochelle  
Mission environnement au 05 46 00 19 94  
[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr) ou [www.rochefort.cci.fr](http://www.rochefort.cci.fr)

### Nouvel adhérent

#### Autre organisme

- GFE Energy Management

responsable du groupement réglementation, communication et méthodologie SME, Délégation à l'environnement

FRANCE TÉLÉCOM

**Ne se reposant pas sur l'image positive qu'elle dégage en terme d'impacts sur l'environnement, France Télécom a choisi d'être avant tout une entreprise européenne responsable. Elle confirme à cet effet son engagement en faveur du respect de l'environnement...**

*Orée — Quelle est l'origine de l'engagement environnemental de France Télécom ?*

R.T.N. — L'environnement représente un enjeu fondamental indissociable aujourd'hui de la stratégie de développement d'une grande entreprise. Bien que notre secteur ne constitue pas une source majeure de pollution, le volume, la diversité et la dissémination de nos activités engendre malgré tout des impacts sur l'environnement (énergie, déchets...). En tant qu'entreprise responsable et

proche de nos clients, nous nous devons de le prendre en compte. Depuis longtemps déjà, des actions sont menées dans le domaine paysager (intégration paysagère des lignes téléphoniques) et dans celui de la gestion des déchets. En 1996, nous avons été les premiers signataires de la charte environnement de l'association européenne des opérateurs de télécommunications. Dans le cadre du développement durable, nous sommes également signataires du Global Compact des Nations Unies. Créée en 1998, la Délégation à l'environnement répond à la volonté de mise en oeuvre d'une démarche globale visant la mise en place d'un Système de management environnemental (SME) dans l'objectif d'amélioration de la compétitivité du Groupe. L'engagement environnemental souscrit par France Télécom se décline en deux axes : un programme d'amélioration continue pour réduire les impacts (diminution des consommations de matières et d'énergie ; réemploi ou recyclage des produits en fin de vie ; réduction des impacts visuels et des niveaux sonores ; réduction des émissions atmosphériques ; intégration des préoccupations environnementales dans les procédures d'achat ; actions de sensibilisation et de formation du personnel et des partenaires ; information sur les impacts de nos activités à l'attention du personnel, des clients et actionnaires) ; et la promotion des TIC comme outil au service de l'environnement et du développement durable.

*Orée - Quels services proposés et quelles actions internes en découlent ?*

R.T.N. — Nous proposons aux collectivités locales des solutions pour gérer les déplacements en ville, des services tels que la télérelève de capteur de surveillance de la qualité de l'air ou les systèmes de surveillance du niveau d'eau des rivières. Nous travaillons également en partenariat avec elles pour les opérations de récupération des annuaires. Dans le cadre d'un programme européen sur l'environnement, un projet de diffusion d'information sur

la qualité de l'air via les téléphones portables est testé à Aix et Marseille. Nous apportons également un soutien à certaines opérations. Ainsi dans le cadre de l'opération *En ville sans ma voiture !*, nous avons mis à la disposition du MATE un n° vert. Mais nos principales actions se déroulent en interne. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la démarche environnementale globale, nous menons des chantiers environnement dans des directions régionales pilotes et développons à l'attention de nos différentes entités des guides méthodologiques (SME, gestion des déchets, collecte sélective de papier, ...). Des études sont également menées au niveau national sur la mise en place de filières déchets et sur la maîtrise des consommations d'énergie. Un site intranet dédié à l'environnement est en cours de finalisation. Un groupe de travail réfléchit aux besoins en matière de sensibilisation générale et de formation spécifique. Et un système de reporting environnemental, en cours d'élaboration, permettra d'éditionner notre premier rapport environnement en 2002. Nous pouvons aussi annoncer la démarche de certification ISO 14001, à travers une unité de réseau, de la direction régionale Champagne-Ardenne. Enfin, l'adhésion à différentes associations nationales et internationales (*Orée*, AFITE, EPE, Espaces pour Demain, FFNE) nous apporte des échanges de bonnes pratiques ou des outils d'aide à la mise en place d'actions spécifiques, comme *le kit de sensibilisation à l'environnement Orée*.

**Un système de reporting environnemental permettra d'éditionner notre premier rapport environnement en 2002.**

[www.oree.org](http://www.oree.org)

1<sup>er</sup> site d'information sur la gestion environnementale

## EN LIGNE

- **Nouvelles pages adhérents**
  - STMicroelectronics Groupe
  - ARPE Midi-Pyrénées
- **Nouvelles mises en ligne**
  - La charte de l'Association
  - Le plan d'actions
- **Nouveaux chiffres**
  - 849 entreprises certifiées ISO 14001
  - 37 entreprises enregistrées éco-audit
  - 39 fabricants français de produits Eco-label européen et NF environnement

**Directeur de la publication :** Alex Receveau  
**Rédaction :** Michèle Mercier (mercier@oree.org)  
**Périodicité :** lettre bimestrielle  
**Impression :** La Publigraphie  
**Imprimé :** sur papier recyclé Cyclus  
**ISSN :** 1293-2426

**Association Orée**  
(association de droit local à but non lucratif)  
Siège social : 7, rue Goethe – 67000 Strasbourg.  
Bureaux : 42, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris  
Tél. : 01 48 24 04 00 – Fax : 01 48 24 08 63  
Site Internet : [www.oree.org](http://www.oree.org)  
E-mail : [oree@oree.org](mailto:oree@oree.org) / [marzolf@oree.org](mailto:marzolf@oree.org) / [salcio@oree.org](mailto:salcio@oree.org) / [bleton@oree.org](mailto:bleton@oree.org) / [raulet@oree.org](mailto:raulet@oree.org)